



DEMANDE DE SAILLIE

Identité de l'éleveur

Nom de l'éleveur:

Nom du chenil:

Adresse:

.....

Téléphone: Fax: GSM: E-mail:

Identité de la femelle

Nom de la femelle:

Numéro du pedigree: Numéro puce:

Date naissance: Couleur: N / NF / BL Hauteur garrot: cm HD: A / B

Période prochaines chaleurs:

La femelle, ses frères et soeurs, et éventuellement leurs descendants:

Qualités:

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Défauts:

.....

.....

.....

.....

Club Belge du Hovawart (B.H.C. - C.B.H)

Responsable élevage Susanna Louhimies, Ensordreef 8, 3090 Overijse

Tél : + 32 (0)2 688 12 82, E-mail: vongaudihof@yucom.be

A joindre (si vous ne les avez pas encore transmis) copies de :

- | | |
|-------------------------------------|--|
| ✓ Pedigree | ✓ Résultat officiel examen des hanches |
| ✓ Résultat officiel examen des yeux | ✓ Résultat test caractère chien adulte |
| ✓ Résultats expositions | ✓ Une photo de votre chien |

Mâles choisis

1) Nom du mâle:
Numéro pedigree: Date de naissance:
Nom du propriétaire:
Adresse:
2) Nom du mâle:
Numéro pedigree: Date de naissance:
Nom du propriétaire:
Adresse:

Si vous demandez au C.B.H. de trouver un mâle

Défauts à éviter:
.....
Qualités spécifiquement souhaitées:
.....

L'éleveur s'engage à:

- > mettre au courant le C.B.H. de la saillie, la naissance (copie de la déclaration de saillie) et de toutes les informations sur les chiots et leurs propriétaires ;
- > transmettre au C.B.H. copies des pedigrees dès que ceux-ci seront transmis par la S.R.S.H. (avec l'accord des propriétaires);
- > transmettre au C.B.H. toutes informations possibles concernant d'éventuels problèmes de santé qui pourraient apparaître chez les chiots - le C.B.H. respectera la confidentialité de ces informations et ne les utilisera que dans le but de l'échange d'informations entre les responsables d'élevage du I.H.F



Pour accord,

Fait à: Nom du propriétaire:.....

Date: Signature:

Cette demande et les annexes doivent être envoyés au responsable d'élevage du Club Belge du Hovawart au moins **3 mois** avant la période des chaleurs. La saillie ne pourra avoir lieu qu'après réception de la permission de saillie signée et après réception de l'accord des clubs aussi bien du mâle et que de la femelle.

Club Belge du Hovawart (B.H.C. - C.B.H)

Responsable élevage Susanna Louhimies, Ensordreef 8, 3090 Overijse

Tél : + 32 (0)2 688 12 82, E-mail: vongauidihof@yucom.be